

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 858

Nachruf: Jeanne Cornioley

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le triomphe de la technique

... telle est bien l'impression que nous laisse la 42me Foire d'Echantillons à Bâle, impression qui s'impose lorsqu'on regarde de la galerie la nouvelle Halle 7 où se trouvent de nombreuses machines pour faire des outils et travailler les métaux... Est-ce que vraiment ceci ne nous intéresse pas, nous autres femmes ? Nous qui bénéficions de toutes les découvertes techniques et d'une fabrication améliorée des produits dont nous servons tous les jours dans le ménage, sans plus même y faire attention.

Voyez par exemple ces machines à sécher la vaisselle comme on en trouve dans beaucoup de foyers aux Etats-Unis et une nouveauté : une petite armoire, basse et étroite, pourvue de barres de métal, capable de sécher le linge, grâce à la chaleur électrique, dans le temps le plus court ; on tire au dehors la porte de l'armoire et l'on suspend de nombreuses pièces de linge en même temps. Ce séchoir à linge prend très peu de place lorsqu'il est fermé.

Notre regard tombe sur un « servir-boy » avec une plaque électrique pour garder les mets chauds. On adapte de chaque côté de ce servir-boy, des planchettes qui sont placées dessous habituellement et invisibles, et l'on obtient une table où quatre personnes peuvent aisément prendre un repas. Une prise électrique permet encore de faire chauffer une bouilloire à thé.

Les installations de cuisines modernes font toujours notre admiration ; toutes les surfaces de travail sont à la même hauteur pratique, et tous les ustensiles disparaissent dans les armoires et tiroirs, rien ne reste exposé à la poussière, rien ne traîne.

L'industrie du vêtement est placée sous la devise : « La Suisse exporte la mode ». Tout à tour on admire un cortège nuptial monter un escalier, les robes de tous les jours dans la rue, les costumes de bains sur une plage, etc. Dans le stand « Création », des mannequins monumentaux sont drapés de tissus nouveaux et des plus récentes réalisations des broderies de St-Gall. L'industrie du vêtement occupe 62.000 travailleurs dont 50.000 femmes.

Dans le secteur de l'ameublement, on trouve des meubles de style ancien, aussi bien que des meubles modernes, remarquons l'effort des fabricants pour utiliser les plus précieux espaces des maisons modernes : les lits du soir qui sont des divans, le jour, ou qui disparaissent dans des armoires.

Mentionnons encore des institutions traditionnelles qui rendent les plus grands services : le bar de lait de l'Alliance de sociétés féminines suisses offrant au public ses délicieuses spécialités rafraîchissantes ou réchauffantes et la salle de repos pour le personnel féminin de la foire, organisée par plusieurs sociétés féminines bâloises.

Les dimanches, des services religieux furent tenus dans une salle d'école proche par les communautés protestantes, évangéliques et vieilles catholiques, en commun, un vrai service œcuménique. Ce n'est pas seulement les exposants qui fréquentent ce service, mais aussi les visiteurs et parfois des visiteurs de langue étrangère qui éprouvaient le besoin, au milieu du tumulte toujours grandissant de la foire, de se recueillir une heure dans une atmosphère de paix spirituelle.

E. V.-A.

La bonne aïeule

suite de la relation d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable

Les choses s'étaient donc passées ainsi... et maintenant seulement elle comprend, elle, la riche Henriette Schmid, que réellement elle n'avait pas bien agi du tout. Si par exemple, elle s'était déclarée prête à soutenir le protégé de Berthe pour 5 ans, cela aurait grandement rassuré le vieillard, et pour dire vrai les 6000 francs déboursés par petites sommes à la fois ne lui auraient pas manqué du tout. Qui sait ce qu'était devenu cet homme ? Mort peut-être ; mort de misère, un peu par sa faute sans doute. Elle le reconnaît maintenant, beaucoup trop tard. Oui, l'argent, la propriété, signifiaient pour elle beaucoup plus que pour tant d'autres. Mais non, les autres ne sont-ils pas comme elle ? quel est celui qui donne beaucoup et facilement ? Celui qui possède peu. Car ceux qui possèdent beaucoup de biens savent les apprécier et ne s'en séparent pas facilement. Maintenant, elle voyait bien que ce n'était pas juste.

Etrange que l'expérience ne rende pas plus sage. Le malheur de Jean-Christophe ne lui avait rien appris ; mise à nouveau devant une situation analogue, elle avait commis la même faute, à nouveau la vision nette et juste de la situation réelle lui avait échappé... Et maintenant il était trop tard.

Non décidément, elle n'était pas mieux dans ce fauteuil que dans son lit, elle s'y tournait et s'agitait comme si elle avait été assise sur des aiguilles. Jean-Christophe... Berthe, le noble vieillard inconnu... Mais, mais... encore un visage, là, devant elle : Georges son petit-fils ; Georges qu'aujourd'hui, à sa fête, elle avait reçu pour la première fois depuis six ans.

Georges — lui aussi lui avait demandé quelque chose, et quelque chose de pas banal. Il était venu un jour — il avait alors 32 ans — et lui avait dit :

« Chère grand-maman, j'ai une très grande prière à te faire.

— De quoi s'agit-il ?
— Je voudrais changer de métier, avait-il dit.

— Toi ? Maintenant ? à ton âge ?

— Oui, Grand-mère. Père a voulu que je sois marchand et m'a envoyé à l'Ecole de commerce. Mais, tu le sais, je n'ai pas eu de chance dans ma profession. Je ne réussis pas du tout. Sans doute parce que ce métier m'écœure. Marchand ? Cela veut dire : acheter le moins cher possible et revendre le plus cher possible ; persuader certaines gens de me laisser tout pour rien et en persuader d'autres de m'acheter tout très cher. Achète ! cela veut dire : Enrichis-moi. Une autre forme de mendicité : donne-moi de l'argent en échange de ma marchandise ! que diable, c'est un métier pour malhonnêtes gens !

— Ton grand-père, mon mari, était commerçant, dit-elle sèchement, et c'était un des hommes les plus honnêtes de la ville.

— Que grand-papa ait été le plus honnête homme du monde, c'est possible, les exceptions confirment la règle, dit-il. Je ne veux pas discuter sur la profession elle-même, mais sur le fait qu'elle ne me convient pas.

— Que voudrais-tu donc être ? dit-elle.
— Ingénieur.
— Commencer maintenant des études d'ingénieur ? A ton âge ? Mais avec quel argent ? L'école supérieure technique coûte cher.

— J'ai 32 ans. A 36 ans, j'aurai terminé, et j'aurais encore 25 à 30 bonnes années de travail professionnel devant moi. Pourquoi ne pas le faire, au lieu de me déprimer pendant ces 25 ou 30 années dans un métier qui me dégoûte ?

— Mais le moyen, te dis-je ?
— Il faut que tu m'aides, grand-mère.
— Tu es fou ! cela coûte horriblement cher.
— La scolarité coûte à peu près 15.000 francs. Pour le reste, je mènerais la vie des étudiants pauvres.

— Et c'est moi qui devrais payer tout ça ? Mais tu n'as donc aucune idée de mes ressources ?

— Je sais que tu as seulement une rente viagère. Mais tu as des objets de grande valeur.

(à suivre.) F. Baumgarten.
(Traduction Myriam Orr, Paris.)

DEUILS

Jeanne-Adrienne Bailods

Les féministes d'Yverdon sont plongées dans le deuil par la mort de Jeanne-Adrienne Bailods, employée de commerce, décédée le 24 mars, à l'âge de 66 ans. Diddy Bailods était une personnalité de valeur, une femme courageuse et entreprenante. Elle a été la fondatrice et pendant quinze ans présidente de la section d'Yverdon du Club suisse de femmes alpinistes. Elle a été juge prud'homme. Elle comptait parmi les fondatrices de la jeune section d'Yverdon du Suffrage féminin. On ne lui demandait jamais un service en vain, elle était active et généreuse, dévouée et entreprenante. Elle ne comptait que des amis.

Jeanne Cornioley

Le 29 mars, dans une clinique d'Ouchy, est décédée, après une longue maladie, à l'âge de 67 ans, Mlle Jeanne Cornioley, qui dirigeait depuis fort longtemps, sur la place St-François, un atelier de photographie haut perché où elle pratiquait tous les genres.

Mlle Cornioley était depuis plusieurs législatures membre du conseil des prud'hommes de Lausanne ; elle comptait parmi les fondatrices, en 1948, du Soroptimist-Club de Lausanne où l'on appréciait ses talents professionnels, son caractère enjoué, sa gentillesse, son intérêt pour toutes choses.

Anne de Dolivo-d'Okolski

A Pully, c'est une mère de famille, Mme Anne de Dolivo-d'Okolski, qui est enlevée, à l'âge de 47 ans, par la maladie. C'était la fille de Mme et M. Eugène d'Okolski, architecte à Pully ; elle a été élève de l'Ecole Vinet puis du Gymnase des jeunes filles de Lausanne. Elle avait épousé un juriste roumain, M. Grégoire de Dolivo ; le jeune ménage était établi en Roumanie quand survint la guerre qui la ruina et le chassa ; il vint alors se fixer à Pully et M. de Dolivo devint un des collaborateurs de M. d'Okolski.

Très active, pratique, ayant beaucoup d'autorité et en même temps de compréhension et de douceur, Mme de Dolivo faisait partie du conseil de l'Eglise libre de Martigny. Membre

du comité de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure de jeunes filles, elle en fut nommée la présidente, en mars 1956, pour remplacer Mme M. Dentan-Eperon ; ses collègues appréciaient à leur juste valeur, ses qualités intellectuelles et morales, son savoir-faire, son autorité. S. B.

Dr Marthe Nicati

A l'Hôpital Sylvana, à Epalinges, où elle était depuis de longs mois, est décédée, le 14 mars, à l'âge de 60 ans, Mlle Dr Marthe Nicati, un médecin dont le dévouement aux malades, spécialement aux tuberculeux, a été efficace ; malheureusement la maladie ne lui a pas permis de donner toute sa mesure.

Marthe Nicati obtint son doctorat en médecine à Lausanne, en 1925, avec une thèse sur le glaucome infantile. Elle s'établit d'abord à Vevey, en décembre 1929, et se fit rapidement apprécier pour sa conscience professionnelle, son savoir, son dévouement. Mlle Nicati vint se fixer ensuite à Lausanne où elle s'occupa surtout de lutte antituberculeuse ; elle a été le médecin du Dispensaire antituberculeux de la rue César-Roux, le médecin-conseil de la Ligue vaudoise contre la Tuberculose. Elle avait remplacé Mlle Dr M. Feyler, dans le comité de la « Goutte de lait », en 1937, et pendant trois ans assumé, jusqu'en 1939, le service médical de la consultation de la Maison du Peuple. On lui doit un ouvrage remarquable, paru en 1951 : « B. K. + » (Payot, Lausanne), un livre réconfortant, très habilement fait, respirant un optimisme de bon aloi, fondé sur l'expérience et la confiance dans les progrès de la science médicale.

Mlle Nicati a été une des animatrices de la Journée des malades. Pendant plusieurs années, jusqu'en 1957, elle a enseigné avec bonheur l'hygiène à l'Ecole ménagère rurale de Marcelin, qui a dû enregistrer sa démission pour cause de maladie, après seize ans d'activité. C'était une personnalité d'une vive intelligence, au cœur d'or, d'une grande discrétion, d'une réserve presque farouche, à qui la vie a apporté beaucoup d'épreuves, mais aussi de grandes joies dans l'exercice de son métier, où elle suivait les traces de Mme Charlotte Olivier. S. B.

Le suffrage féminin considéré par deux écoliers

Chaque année, le « Journal d'Yverdon » récompense par un prix quelques-unes des meilleures compositions scolaires de l'année, qui lui sont remises par les établissements d'instruction publique.

Voici deux compositions consacrées au suffrage féminin à qui ont été attribuées des mentions spéciales. Dès qu'aura paru le « Guide du conférencier » que prépare la Communauté de travail pour les droits politiques des femmes suisses, il faudra en adresser un exemplaire à ces lauréats pour leur permettre de compléter et de rectifier leurs connaissances de ce problème.

Suffrage féminin !... que de problèmes, de remous n'a-t-il pas déjà soulevés ! La question est de savoir si l'on doit accorder le droit de vote aux femmes, et dans quel domaine. Cette question est débattue par le simple particulier comme par le grand directeur. Et il y a cinq ans que ça dure !... Les Genevois, qui n'ont pas la langue dans leur poche, on le sait, s'en gaussent, les hommes surtout, tandis que les suffragettes lancent proclamations et tiennent meeting ! Malheureusement, nos bons vieux Bernois ne sont guère pressés de résoudre ce problème, bien qu'ils y pensent sérieusement, l'examinant sous toutes ses faces ! Pourtant nos conseillers fédéraux discutent si le suffrage féminin pourrait être admis sur le plan fédéral. Mais j'oubliais... Nous l'avons déjà un peu, ce droit de vote... puis-

que les femmes peuvent voter... pour leur pays ! et le Conseil de paroisse !

A mon avis, cette situation doit changer ! Je n'ai pas d'ambition politique, loin de là, cependant j'estime qu'il faut accorder tout ou rien !

Pour celles qui travaillent hors de la maison, en fabrique, à l'atelier, au magasin ou au bureau, dans une situation indépendante, ou bien groupées en syndicats, ce droit de vote est nécessaire. Ces femmes participent à la vie active du peuple, elles émettent leur opinion, elles peuvent discuter, elles ont des intérêts professionnels à défendre.

Les pays très industriels, comme la France, l'Angleterre, ont donné le droit de vote aux femmes. Chr. H. (à suivre)

Erudition féminine

Mlle Emilie Droz, docteur ès lettres de l'Université de Paris, est libraire à Genève ; elle dirige la revue « Humanisme et Renaissance » ; on lui doit plusieurs ouvrages d'érudition de grande valeur. En 1951 déjà, elle a reçu de l'Université de Genève le titre de docteur honoris causa ; en mars dernier, c'est la Faculté de philosophie de l'Université de Fribourg-en-Brigau qui lui a remis le parchemin de docteur honoris causa.

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Tous les lundis (13 h. 55) Femmes chez elles. Samedi 17 mai (14 h.) Arc-en-ciel. Reportage par Yvette Z'Grägen sur l'Exposition Saffa 1958.

UNE SALLE
DE BAINS
1 m²

GRASSET
B. PETZOLD

17, SERVETTE
Tél. 33 80 30

Ménagères,

En vous servant à la Coopérative vous favorisez une entreprise qui encourage le suffrage féminin et qui depuis 90 ans, défend l'intérêt des consommateurs.

Qualité



Juste prix

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE